

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Ont été désignés :

En qualité de titulaires : *Sylvain CAMUS, Pierrette ROLLAND, Matthieu DUPUIS, Armelle LE GALL, Gérald CUZIAT*

En qualité de suppléants : *Rachel ALLAIN, Dominique BOSC, Michèle GAGNEUX*

DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE LA SPLA LANNION TREGOR AMENAGEMENT

Germaine ANTONA, Adjointe, rappelle que la commune est actionnaire de la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) Lannion-Trégor Aménagement et qu'à ce titre, la commune doit désigner un représentant qui siègera au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPLA.

Le Conseil municipal a désigné Germaine ANTONA pour représenter la commune à l'Assemblée Spéciale de la SPLA.

MOTION NOKIA

Le Maire a proposé une motion lue par Ludovic MICHAUD, conseiller municipal : « *Lundi 22 juin, Nokia a annoncé un plan social : pour la France, 1 233 suppressions d'emplois sur les sites de Nozay et de Lannion. Pour le site de Nokia Lannion, ce sont 402 emplois qui sont concernés, sur un effectif de 772 salariés aujourd'hui, soit plus de la moitié des effectifs.*

Une nouvelle fois les engagements pris la main sur le cœur par les grands groupes ne sont pas respectés.

Lors de la reprise d'Alcatel-Lucent par Nokia, en 2016, des engagements ont été pris par l'entreprise envers le gouvernement : maintien des effectifs en Recherche et Développement, embauche de jeunes, développement de la 5G, de la cybersécurité...

Aujourd'hui, alors que la date de respect des engagements est tout juste atteinte, alors que les représentants du personnel ont toujours contesté leur atteinte pour ceux concernant les effectifs, le groupe de télécommunication se désengage de ses promesses.

Il y a 4 ans, l'accès au marché nord américain s'ouvrait à Nokia par le rachat d'Alcatel-Lucent.

Aujourd'hui, Nokia déroule la fin de sa stratégie engagée en 2016 en sacrifiant 1 233 emplois sur l'autel du profit.

Rien ne justifie ce plan ! Nokia n'a pas souffert de la crise de la Covid-19 ! Nokia Lannion est à la pointe de la technologie des réseaux mobiles (4G, 5G, cybersécurité...). Seule une gestion comptable et actionnariale peut l'expliquer.

Nokia bénéficie du Crédit Impôt Recherche, entre 65 et 80 millions d'euros par an finançant 30 % des salariés français. Par conséquent, tous les salariés, contribuables et citoyens sont en droit d'attendre un comportement exemplaire.

À court terme, c'est la survie même du site de Lannion qui est en question, avec des conséquences néfastes sur l'économie du Trégor.

Ce plan social est une décision inique et cynique qui ne peut être mise en œuvre. C'est un coup bas porté par Nokia contre les salariés de Lannion et tout le Trégor.

Pour toutes les communes, petites et grandes, et tous les habitants du Trégor, l'exécution du plan social serait dramatique, à l'heure où les villes moyennes sont enfin reconnues et montrent toute leur importance dans l'aménagement du territoire, à l'heure où les collectivités engagent des programmes pour leurs revitalisations avec le soutien et les financements de l'État. Où est la cohérence ? »

Aussi, le Conseil Municipal :

- *affirme son soutien total à l'ensemble des salariés, et dit « non » à ce plan social,*
- *demande à Nokia de renoncer entièrement à ce plan social,*
- *demande au gouvernement d'exiger le retrait de ce plan et de faire respecter les engagements qui ont été pris,*
- *demande au gouvernement d'intervenir au niveau européen pour le maintien de l'industrie des télécommunications en France et en Europe pour préserver son indépendance technologique.*